

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par le Bourgmestre de Herbeumont, Madame Catherine Mathelin en date du 23/03/2023,

L'autorisation	N°ECP052
Est délivrée à	Fondation d'utilité publique Active Education Partners
Domicilié	Chaussée de Vleurgat, n°113, 1000 Bruxelles
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain »
Pour le terrain	« Le Terme », situé Lat 5,2485 °; Long 49,7876 ° à 6887 Herbeumont
Superficie	1,3 hectares
Capacité maximale autorisée par le label	65 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 22/03/2033.

Le 04/04/2023

Amélie Collard

Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps